



Déclaration liminaire **FO** CTSD du 28 juin 2022

Monsieur le Directeur Académique,

Cette année scolaire 2021/2022 se termine avec 11 démissions de collègues, des demandes de ruptures conventionnelles qui n'ont pas abouties et nombre de collègues en congé maladie pour burn-out ou en raison des conditions de travail devenues intenable.

Au centre des problématiques, le non remplacement des collègues.

Vous annoncez seulement quelques classes non remplacées par jour. Nous n'avons pas les mêmes remontées : **nos collègues sont aujourd'hui rarement remplacés et parfois pas remplacés du tout pendant plusieurs semaines.**

Le droit à l'instruction publique étant mis à mal, le SNUDI FO 49 vous a saisi à plusieurs reprises, sans réponse. La **FNEC FP FO 49** a fini par saisir Monsieur le Préfet pour mise en danger des personnels et des élèves... mise en danger quand un enseignant se retrouve seul avec 40 élèves, mise en danger quand des élèves de CM2 ne sont pas accompagnés par un fonctionnaire à la visite du collège... Les collègues passent du temps à trouver des solutions (pour que l'enfant autiste puisse avoir une AESH quand la sienne est en arrêt maladie, pour permettre la mise en sécurité des élèves...) des solutions « de terrain » « pour palier », des solutions qu'ils se voient parfois tout simplement refusées : il n'y aurait pas possibilité de recruter pour quelques mois une personne volontaire pour être accompagnant, il ne serait pas possible d'autoriser un fonctionnaire du collège volontaire à faire le trajet en bus avec les élèves de CM2... Et quand nos collègues directeurs écrivent aux parents d'élèves qu'il n'y a pas de remplaçant, que leur enfant ne pourra pas être accueilli en toute sécurité compte tenu des effectifs, ils se font taper sur les doigts : il ne faudrait pas l'écrire

A FO, on ne nous interdira pas de dire ce qui est : l'école publique est empêchée de fonctionner faute de remplaçants, il en manque par dizaines. C'est le chaos et le mot est juste car ceci est bien structurel : c'est ainsi depuis des mois et des mois !

La **FNEC FP FO 49** exige l'abondement de la brigade de remplacement bien au-delà des 2 postes accordés au CTSD de février. **C'est 50 remplaçants supplémentaires dont nous avons besoin, et sous Statut de la Fonction publique.**

Par ailleurs, pour **FO**, il faut alléger les effectifs dans tous les niveaux, à égalité, et non avec des postes flexibles d'une année sur l'autre et à profil pour quelques niveaux uniquement. Il convient donc d'ouvrir également tous les postes/classes nécessaires. Que constatons-nous : sur 35 écoles « bénéficiant » des « dédoublements GS/CP/CE1 », ces postes flexibles, à profil augmentent de 33 quand, dans le même temps les postes classes diminuent de 18... A FO, nous ne nous y trompons pas. Nous nous sommes opposés à ces dispositifs Peillon, à sa loi de refondation. Et nous organiserons la résistance contre la privatisation et les « évaluations d'écoles » .

Pour **FO**, après la saignée des 64 classes en moins du CTSD de février et seulement 48 ouvertures dont seulement 12 pour la démographie (le reste en postes à profil), **les écoles ont assez payé. Les fermetures de classes doivent s'arrêter. Et pas une ne doit avoir lieu à la rentrée, sauf à vouloir mettre le feu aux poudres. Car, le contexte est celui de grèves qui**

se multiplient chez les routiers mardi, dans les transports aériens, à la SNCF à compter du 6 juillet. Le contexte, c'est celui d'un gouvernement fragile dont la politique a été largement sanctionnée dans les urnes.

La FNEC FP *FO* 49 exige :

- aucune fermeture de classe ou d'école publique et ouverture des classes nécessaires : 20 élèves maximum par classe.**
- création de 50 postes de remplaçants pour les écoles.**
- recrutement sous Statut des 67 collègues sur liste complémentaire**
- stagiairisation/ titularisation des personnels contractuels qui ont été recrutés**
- remplacement des AESH absentes, un vrai statut de fonctionnaire et un véritable salaire pour elles, l'abandon des PIAL.**
- rétablissement / renforcement de l'enseignement et des structures spécialisées pour permettre à tous les enfants qui en relèvent de pouvoir avoir les soins dont ils ont besoin**
- 4 jours pour tous sur 36 semaines, respect du cadre national et de la laïcité**

Et augmentation immédiate de 25% du point d'indice !